

PROJET DE LOI

N° 161

rejeté

**SÉNAT**

le 27 juin 1985

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1984-1985

---

# PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT  
EN NOUVELLE LECTURE

*portant règlement définitif du budget de 1983.*

---

*Le Sénat a rejeté, en nouvelle lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture.*

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le 27 juin 1985.*

Le Président,

*Signé* : ALAIN POHER.

---

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7<sup>e</sup> législ.) : 1<sup>re</sup> lecture : 2562, 2639 et in-8° 786.

Commission mixte paritaire : 2798.

Nouvelle lecture : 2742, 2802 et in-8° 828.

Sénat : 1<sup>re</sup> lecture : 300, 323 et in-8° 118 (1984-1985).

Commission mixte paritaire : 393 (1984-1985).

Nouvelle lecture : 411 et 433 (1984-1985).

---